

Bonjour à tous. Aujourd'hui, nous avons une fois de plus le plaisir d'accueillir l'avocate Dipali Ojha, originaire d'Inde. Elle a déjà participé à cette émission à plusieurs reprises, notamment pour parler de l'affaire qu'ils ont déposée devant la Haute Cour, une affaire criminelle contre les syndicats de fabricants de vaccins et toutes ces personnes qui tentent d'imposer une certaine forme de traitement, et d'en supprimer un autre. Elle est de retour dans ce programme, alors soyez la bienvenue. Et aujourd'hui, elle va nous parler pour nous donner une mise à jour de ce qui se passe en Inde. Quelles sont les complications, et quelle est la mise à jour concernant cette affaire. Et quelles sont les autres affaires. Merci beaucoup de nous accorder un peu de votre temps. Alors, comment ça se passe en Inde en ce moment ?

Bonjour Xavier, merci de me recevoir. Pour le public, je voudrais me présenter rapidement, je suis Dipali Ojha, je suis basée à Mumbai, en Inde, et je suis une avocate pratiquant au tribunal de grande instance de Bombay, et à la cour suprême de l'Inde. Je fais également partie de l'Indian Bar Association, je suis chef de la vente de produits juridiques. Je vous remercie de m'avoir invité à l'émission d'aujourd'hui. Pour vous présenter brièvement la situation actuelle, nous avons beaucoup d'informations sur la probable troisième vague, à laquelle nous sommes susceptibles d'être confrontés.

Ainsi, dans tous les États et même le gouvernement central, souhaite que tous les citoyens prennent des précautions et se fassent vacciner, et il exhorte les gens à compléter les 2 doses de vaccins, qui sont disponibles en Inde dès maintenant. Et sur le plan juridique, ce que l'Indian Bar Association a fait, nous avons aidé à déposer deux affaires, au tribunal de grande instance de Bombay. Elles ont été déposées le mois dernier, en août 2021, et nous nous attendons à ce qu'elles soient entendues très bientôt, comme nous avons ces plaintes listées la semaine dernière, mais pour une raison quelconque, l'affaire n'a pas abouti. Nous nous attendons donc à ce qu'elles soient entendues demain. C'est-à-dire le 7 septembre 2021. Et dans ces deux affaires nous avons contestées les circulaires qui ont été émises par les autorités. Nous sommes dans l'état de Maharashtra, où j'exerce. Maintenant que disent ces circulaires ? Ces deux circulaires stipulent que seules les personnes qui ont reçu les deux doses de vaccin, et ont attendu 14 jours après la deuxième injection sont autorisées à prendre le train.

Les chemins de fer sont très importantes à Mumbai, et chaque jour ils transportent des centaines de passagers, et c'est le moyen de transport le plus populaire à Mumbai. Et nous avons un grand nombre de personnes qui voyagent chaque jour, donc autoriser seulement les personnes vaccinées, laisserait une grande partie de ceux qui ne sont pas vaccinés et c'est très gênants. Maintenant, si je vois cela du point de vue de la loi, c'est une violation du droit fondamental. En vertu de notre Constitution indienne, chaque individu a la liberté de mouvement, donc une telle discrimination n'est pas autorisée par la loi.

De plus, récemment, trois ou quatre jugements ont été rendus par les hautes cours indiennes, les hautes cours des États du nord-est de l'Inde, qui ont déclaré qu'une discrimination entre les personnes vaccinées et non vaccinées n'était pas autorisée. La raison en est que les tribunaux ont reconnu le fait, que même une personne vaccinée peut être porteuse du virus. Elle doit également prendre toutes les précautions au même titre qu'une personne non vaccinée. Il y a donc une chance qu'elle soit infectée, et qu'elle puisse aussi propager l'infection.

Donc en tant que tel, il n'y a pas de discrimination. Et il a ajouté, qu'une personne non vaccinée peut aussi être un super propagateur. C'est donc la raison pour laquelle une telle discrimination n'est pas autorisée, et pour protéger les droits fondamentaux des personnes à Mumbai, dans le Maharashtra, nous avons déposé ces affaires, et ces circulaires ne restreignent pas seulement les mouvements des chemins de fer, mais aussi l'accès aux centres commerciaux. Et elles parlent aussi des employés du secteur public et du secteur privé. Ils seraient également autorisés à travailler depuis leurs bureaux à condition d'avoir fait les deux injections.

Donc vous voyez, cela va impliquer tout le monde va être concerné ici dans le Maharashtra. Il était donc urgent de contester ces deux circulaires, et c'est pourquoi nous avons déposé un recours et nous espérons que l'affaire sera entendue le plus rapidement possible.

Si je peux me permettre, juste pour décrire la situation, combien de personnes vivent dans l'état de Maharashtra, pour nos téléspectateurs, juste pour que vous puissiez juste illustrer, et quel est le pourcentage de personnes qui sont vaccinées ? Quand vous parlez de discrimination, je crois savoir que la majorité des gens ne sont pas vaccinés. Donc par essence, cela crée une discrimination supplémentaire, qui est un abus de minorité en quelque sorte.

Donc, en ce qui concerne le nombre de vaccinés, j'ai les chiffres pour toute l'Inde. Nous avons 9% de personnes qui ont pris les 2 doses, et le rapport qui a été publié la semaine dernière, dit que 50% de la population éligible de l'Inde a pris la première, ce sont les derniers chiffres, et 9%... Il s'agit donc d'une très petite partie de la population. Et en outre, avec beaucoup de sensibilisation autour des effets nocifs, des effets indésirables des vaccins, nous voyons beaucoup de gens qui ne veulent pas aller de l'avant.

Ceux qui ont fait la première dose, sont très réticents à faire la seconde. C'est parce que nous consacrons beaucoup d'efforts à la sensibilisation et que, dans le monde entier, des rapports nous parviennent sur les effets indésirables dont les gens sont témoins dans le monde entier. Les gens sont donc très sceptiques, et ce n'est que grâce aux techniques adoptées par les employeurs et les agences gouvernementales, que les gens se demandent s'ils doivent aller de l'avant ou non. Mais si vous leur demandez profondément, au fond d'eux ils sont vraiment contre, ils ne sont pas vraiment prêts à faire une deuxième dose. Donc en ce moment, il y a beaucoup d'activité autour. Beaucoup de gens qui nous approchent pour demander, vous savez, des conseils ou une assistance juridique pour contester l'obligation, qu'ils doivent affronter là où ils travaillent.

Et si nous revenons aux entretiens précédents, et à l'enquête que nous avons menée, nous avons vu le Ministère de la Santé, qui a listé des traitements précoces comme l'azitromicine, l'hydroxychloroquine, l'ivermectine comme traitement pour le COVID léger. Cela signifie donc essentiellement que vous avez un mandat de vaccination et en même temps, ces traitements, et donc ces restrictions qu'ils imposent, qui sont, bien sûr, attaquées pour des raisons de discrimination, sont-elles utilisées comme un moyen de chantage ou pour inciter les gens à réduire leurs droits et leur liberté de mouvement afin de les pousser à se faire vacciner ? Y a-t-il vraiment un risque de votre point de vue ?

Nous voyons donc que lorsque nous avons publié les deux premiers avis juridiques, vers la fin mai et à la mi-juin, nous avons publié des avis contre la campagne de désinformation autour de l'ivermectine. Je veux dire qu'à ce jour, il est inclus dans notre protocole national, et il a été utilisé pour les personnes qui ont des symptômes légers. Donc c'est au jugement des médecins. Si vous voulez aller de l'avant et prescrire, vous pouvez prescrire. Mais vous voyez, peu de médecins parlent ouvertement de leurs études, ou de leurs observations, lorsqu'ils traitent des patients avec l'ivermectine.

Mais je suis sûre que, d'après des sources informelles, d'après la situation sur le terrain, notre interaction, notre déposition et nos patients, nous avons compris que c'est toujours utilisé, et que les gens évitent les hospitalisations parce qu'ils sont traités avec l'ivermectine. Mais il y a un effort conscient pour ne pas laisser cette information sortir dans le public.

Et au cours des 2 derniers mois, alors que nous avons assisté à une discussion autour de l'ivermectine et de son efficacité en tant que traitement précoce pour le covid, elle a pris de l'ampleur. Il y avait beaucoup de discussions autour de ce sujet particulier.

Nous avons pu voir la, vous savez, la poussée autour de l'obligation vaccinale. Nous pourrions dire que lentement, tous les États, nous avons 28 États en Inde, lentement, tous les États et à tous les niveaux dans toutes les industries, ces mandats de vaccination ont été introduits et on leur a donné un délai très court. La semaine dernière, par exemple, un groupe d'enseignants de l'État du Maharashtra est venu nous voir, la circulaire qui leur a été présentée était aux alentours du 27 août, disant qu'ils doivent faire la deuxième injection, avant le 5 septembre. Donc vous voyez, c'est un délai très court. Les autorités ne sont pas vraiment préoccupées par la santé, elles ne veulent pas que l'ivermectine, ou les effets positifs soient discutés, elles ne veulent pas que les gens soient exposés à ces connaissances, mais elles veulent simplement les pousser à faire l'injection. C'est ce que nous vivons en ce moment.

Si nous revenons à l'interview précédente, nous avons parlé de l'affaire que vous avez déposée, qui est contre l'OMS, qui impliquait les syndicats du vaccin et quelques autres personnes. Pouvez-vous nous dire où vous en êtes dans cette affaire ? Je pense que c'est un grand intérêt pour beaucoup de téléspectateurs, non seulement en France mais aussi en dehors de l'Inde.

Ce cas en particulier a été déposé par une ONG, et a été envoyé au Président de l'Inde, au Premier ministre de l'Inde, et à qui l'Indian Bar Association a envoyé une lettre, disant que nous approuvons le contenu et que nous pensons que, oui, c'est un appel approprié pour que les autorités prennent des mesures contre les personnes que nous avons mentionnées dans la plainte latérale. La correspondance a été échangée avec le bureau du Premier ministre et avec le ministère de l'Intérieur.

La semaine dernière, nous avons appris que le bureau du Premier ministre avait envoyé un courrier, indiquant que la plainte en question avait été réattribuée à une autre personne.

Nous avons les détails de l'e-mail, et il contenait une copie compressée de la plainte. La plainte comptait environ 130 pages, donc il y avait une copie et quelques remarques, qui ne sont pas très lisibles. Mais nous essayons de comprendre ce qu'il en est, car le plaignant a reçu, et nous a transmis la communication qu'il a reçue la semaine

dernière. C'est vers le 2 septembre, je crois, que nous l'avons reçue, et le ministère s'est excusé pour le désagrément causé par la réaffectation de la plainte à un nouveau fonctionnaire.

Donc vous voyez, c'est juste ce qu'il s'est passé il y a quelques jours. Nous sommes maintenant en contact avec une nouvelle personne, avec laquelle nous allons assurer le suivi.

Par ailleurs, la plainte que je viens de mentionner, nous l'avons déposée au tribunal de grande instance de Bombay. Il s'agit d'une récidive criminelle. Nous avons demandé la poursuite pénale, de toutes les personnes qui sont concernées, par l'introduction de ces circulaires, qui poussent à la vaccination obligatoire. Et bien sûr, nos plaintes mentionnent également les traitements précoces, la manière dont ils sont supprimés, et la manière dont ces composants ou les éléments de ces syndicats de vaccinateurs essaient de supprimer les traitements précoces et de pousser uniquement pour le vaccin, et cela ne se terminerait pas à la deuxième injection, mais il y aura ensuite des rappels, ce qui donne également une image juste de ce qu'est une véritable conspiration.

Ainsi, au tribunal de grande instance de Bombay, nous avons demandé des poursuites pénales contre tous ceux qui sont impliqués. Donc, lorsque nous demandons des poursuites pénales, lorsque l'agence d'enquête y donne suite, cela couvre tout le monde, tous les liens vont se démêler au cours de l'enquête.

Merci pour cela. Maintenant, une autre question concernant l'affaire précédente dont nous avons parlé, dans laquelle le secrétaire à la santé de l'un des États a défendu le traitement précoce contre un groupe d'avocats, je serais très intéressé de savoir si vous savez qui se cache derrière ce groupe d'avocats, si vous avez mené une enquête plus approfondie, parce que, bien sûr, il est très intéressant de comprendre qui est derrière. En ce qui concerne le cas de l'OMS, vous avez nommé un certain nombre de personnes, y compris les vaccins indiqués. Avez-vous donc mené une enquête plus approfondie ?

Oui. Nous allons donc enquêter sur ce groupe particulier. Et il y a d'autres développements internes. Comme dans la dernière interview, j'ai parlé du HHS, qui a élaboré une directive. Donc vous voyez, il y a quelques éléments qui travaillent activement contre la suppression de ces traitements précoces. Ils ne veulent pas que les gens en parlent, ou plutôt, ils se présentent à tous les forums possibles pour faire taire les voix qui parlent d'Ivermectine. Pour l'instant, nous n'avons pas déposé de plainte contre ce groupe d'avocats, dans l'État de Goa, car Goa est différent.

Nous sommes ici dans le Maharashtra, un état différent. Mais, la plainte que nous avons déposée auprès du ministère de l'Intérieur et du Premier ministre, une fois que nous aurons des nouvelles d'eux, nous donnerons certainement cette liste supplémentaire de personnes ou de groupes qui, selon nous, devraient faire l'objet d'une enquête.

Donc, cela signifie que vous n'avez pas trouvé exactement, mais vous les suivez de près.

Oui.

Dans l'ensemble, si nous prenons un peu de recul. Bien sûr, nous avons creusé dans beaucoup de détails en ce qui concerne les différentes plaintes et les plaintes criminelles dont nous avons parlé, de la population globale avec le fait qu'il n'y a que 9% des personnes qui sont vaccinées. En Inde, quel est le sentiment général, je dirais, de votre point de vue de la population en ce qui concerne cette obligation vaccinale, sont-ils inquiets ?

Nous avons vu des rapports indiquant que les gens étaient inquiets. Nous avons vu des personnes dans différents États qui vivent normalement, et c'est un grand intérêt parce que, bien sûr, l'Inde, et le gouvernement indien, qui a recommandé des traitements précoces pour le covid, est totalement différent des autres pays, comme nous avons en France. Donc, quel est selon vous le point de vue du grand public ?

Ce que nous voyons, la situation il y a quelques mois était très différente de ce qu'elle est aujourd'hui. Il y a quelques mois, nous pouvions voir les gens se laisser emporter par le récit des grands médias, car ce que nous voyons à la télévision, ce que nous lisons dans les journaux, tout est pro-vaccin. Ils n'ont pas voulu parler ou publier les événements indésirables dont nous sommes témoins. Et chaque fois que des personnes tentent de communiquer les effets indésirables dont leurs proches ont été victimes, leurs voix sont muselées, censurées sur les médias sociaux ou sur toute autre plateforme.

Il y a quelques mois, c'était le cas et les gens n'étaient pas au courant. Ils pensaient que les vaccins allaient les sauver. Ils croyaient en fait à cette histoire. Mais à mesure que le mouvement de sensibilisation a progressé dans le

pays, de plus en plus de personnes se sont fait vacciner. Les gens ont pu voir que les membres de leur famille ou leurs connaissances, ont traversé une période difficile après avoir été vaccinés, et les gens ont commencé à douter de tout cela. Et nous avons, au cours du mois dernier, participé activement à la sensibilisation.

Nous avons donc pu constater que les gens ont pris conscience que ces vaccins ont été distribués à la hâte. Peu de gens sont au courant des discussions qui ont lieu chaque jour sur les composants du vaccin, les nanoparticules, l'effet magnétique qu'il a sur le corps humain. Les gens ne connaissent peut-être pas ces aspects scientifiques, mais ils sont certainement conscients que ces vaccins ont été lancés à la hâte. Ils ne sont pas approuvés et ils ont été administrés à des êtres humains pour la première fois, et il y aurait des effets secondaires possibles de ces vaccins. Nous voyons donc les chiffres dont j'ai parlé il y a un moment, à savoir que 50 % de la population éligible a reçu la première injection, alors que le pourcentage de la population qui a reçu les deux est de 9 %. Vous voyez donc qu'il y a un écart. Les personnes qui ont fait la première injection et qui étaient dans la période d'attente pour la deuxième injection, parce que même la période d'attente change constamment, parfois, ils disent que c'est environ 4 semaines. Parfois, ils disent qu'on peut se faire injecter la deuxième dose au bout de 28 jours. Cela a permis aux gens d'acquérir des connaissances ou de prendre conscience de ce dont il s'agit.

Et maintenant, ils se demandent s'ils doivent faire la deuxième injection ou non. De plus, la plupart d'entre eux pensent qu'ils pourraient envisager de se faire vacciner une deuxième fois uniquement parce qu'ils sont contraints ou menacés sur leur lieu de travail, et que s'ils ne se font pas vacciner, ils risquent de perdre leur emploi. C'est donc la seule raison pour laquelle ils envisagent de se faire vacciner une deuxième fois, ou bien ils viennent nous demander si nous avons une solution à leur proposer, qui leur permettrait de conserver leur emploi sans faire l'injection. Voilà donc la situation générale.

Si je passe au travail que vous faites en matière de sensibilisation, travaillez-vous avec un groupe de scientifiques ou de médecins de haut niveau pour ce faire ? Ou le faites-vous seulement d'un point de vue juridique ?

Nous avons collaboré avec une ONG appelée Awaken India Movement. Ils ont formé ce mouvement l'année dernière après l'annonce de la pandémie, et ils sont répartis dans tous les États de l'Inde, et ils ont... le nombre de leurs membres est très élevé. Il est donc facile pour nous d'obtenir un retour d'information de tous les États. Nous avons 28 États, et chaque État a ses propres règles et règlements. Le fait d'avoir collaboré avec Awaken India Movement nous permet d'accéder plus facilement aux données de base.

Et ils sont très forts, ils contribuent à nous faire savoir ce à quoi les gens sont confrontés, et quelle pourrait être la solution juridique possible, sur laquelle Indian Bar Association se concentre. Nous travaillons donc actuellement en collaboration. Ils ont à leur tour un groupe de médecins. Le mois dernier, par exemple, un groupe de 20 médecins indiens, a envoyé une lettre au premier ministre indien, lui demandant d'arrêter immédiatement ce programme de vaccination. Ce groupe est connu sous le nom de Doctors for Truth. Il s'agit donc de 20 médecins signataires et de beaucoup d'autres médecins également.

Donc par le biais d'Awaken India Movement, nous pouvons coordonner les médecins en Inde, les activistes en Inde, ou peut-être les journalistes, les journalistes d'investigation.

C'est donc un effort de groupe, d'équipe, que nous entreprenons en ce moment.

A propos du rôle des grands médias dont vous parlez. Bien sûr, il y a une tentative de supprimer ces messages. Avez-vous le sentiment, que vous arrivez encore à atteindre la personne lambda dans la rue, ou la pression des médias augmente-t-elle pour supprimer ces messages ? Par exemple, en France, chaque fois que vous ne prenez pas le point de vue du gouvernement concernant l'obligation vaccinale, vous êtes traité de complotiste, un théoricien du complot. Voyez-vous cela se produire en Inde aussi ?

Vous voyez, ici nous avons beaucoup d'obligation du port du masque qui sont appliquées, par exemple depuis août 2021, au moins dans l'état de Maharashtra, nous avons des circulaires. Et il y a eu une application plus stricte de l'obligation du port du masque. Et dernièrement, nous avons rencontré quelques cas où une personne a été mise en prison pour ne pas avoir porté de marques. Vous voyez donc qu'ils essaient peut-être d'avoir une sorte d'exemple, en mettant quelques personnes en prison pour que d'autres suivent sans poser trop de questions.

C'est donc par l'intermédiaire de la police et des institutions de l'État qu'ils essaient de faire respecter certaines obligations, comme par exemple ne pas se réunir dans des lieux, sinon ils viennent nous menacer d'une action en justice. Il y a donc, vous savez, une censure active, et nous pouvons sentir que les gens hésitent à parler de la censure à laquelle ils sont confrontés dans leur vie quotidienne. Donc, oui, il y a une tentative consciente de faire taire les voix des gens, et la dissidence du grand public, et les médias dominants conduisent totalement un récit différent, qui n'est pas en cohérence avec ce à quoi nous faisons face ou voyons dans la réalité.

Concernant les médecins... en Europe, ou au moins en France, par exemple, si un médecin est réellement en faveur d'un traitement précoce, alors il est réprimé, inquiété, malmené par ses organes directeurs, que sont l'ordre des médecins et le conseil de l'ordre. Ces médecins qui s'expriment ou ces 20 médecins qui ont écrit, sont-ils inquiétés par la presse ? Sont-ils dérangés par leurs organes directeurs ?

Eh bien, je n'ai pas eu de contact direct avec l'un d'entre eux, mais le fait qu'ils aient publié cette lettre, indique qu'ils sont prêts à assumer la position à laquelle ils sont confrontés. Et je suis sûre qu'ils sont confrontés à une sorte de résistance, en tout cas c'est possible. Mais ils viennent sur divers, vous savez, réunions Zoom ou sur les médias sociaux nous avons certaines conférences téléphoniques ici, où les médecins viennent partager leur opinion. Ils ont donc tout à fait raison de s'accrocher à leurs convictions selon lesquelles ce programme de vaccination de masse est une mauvaise chose, ou par exemple, les enfants ne devraient pas être vaccinés. Ils le disent très clairement. Mais je suis ici pour parler du type de sanction ou de toute action punitive qu'ils risquent.

Je ne suis pas sûr d'un mot, qui, je pense, aurait besoin d'être clarifié. Vous avez utilisé le mot "croire". Je pense donc qu'il est important que nous parlions aussi de preuves scientifiques. Y a-t-il un consensus parmi les scientifiques ou les médecins en Inde en ce qui concerne le traitement précoce ou l'obligation vaccinale ? Et comment ce consensus est-il partagé ?

Nous voyons beaucoup de médecins qui encouragent les gens à se faire vacciner. Nous ne sommes pas sûrs qu'ils soient eux-mêmes au courant des discussions et des études qui ont émergé principalement des meilleurs spécialistes, s'ils sont conscients des révélations qui arrivent quotidiennement, presque quotidiennement, concernant les effets indésirables. Parfois, nous sommes choqués par le fait qu'il n'y a pas de voix ou peu de gens, peu de médecins qui parlent des effets indésirables des vaccins, mais en général, si vous allez de l'avant et que vous rencontrez des médecins, ils vous diront que le vaccin est sûr et que vous pouvez le faire. C'est donc ce que nous vivons.

Dipali, une dernière question concernant les chiffres. Beaucoup de gens en Europe, quand nous parlons de l'Inde, nous prenons l'Inde comme exemple. Nous avançons l'argument que le nombre de cas, ou le nombre de personnes qui ont été signalé morts du COVID est erroné. Y a-t-il une question concernant les chiffres qui proviennent de l'Inde d'après vous ?

J'ai juste besoin d'une clarification. Vous faites référence au nombre quotidien de cas ? Les cas positifs ?

Oui, le nombre quotidien de cas, le nombre quotidien de morts et ainsi de suite.

En ce moment, les chiffres sont contrôlés. Mais comme je l'ai dit, il y a une crainte autour de la troisième vague. Maintenant, ils ont augmenté les tests. C'est ce que nous comprenons, dans tous les États les tests ont été augmentés, l'explication est qu'il y a une possibilité de troisième vague. Donc pour se préparer à l'avance, nous avons toutes les installations médicales et autres infrastructures dont nous avons besoin pour gérer une vague au cas où elle se produirait, ils ont augmenté les tests. Donc, mon opinion personnelle est que le test PCR en lui-même doit être remis en question.

Et la plainte que nous avons déposée, l'une d'entre elles, soulève également la question de la précision du test PCR, ou du test d'antigène rapide, qui est à la base de ces chiffres. Vous voyez, c'est un jeu de chiffres. Donc, plus il y a de tests et plus le seuil de cycle est élevé, plus il y a de cas dans le pays. Nous avons donc soulevé ce point. Et j'espère que le tribunal obligera le gouvernement à répondre autour de la validité de ces tests PCR.

La raison pour laquelle je pose cette question est, bien sûr, si vous regardez les chiffres, vous avez une moyenne de 320 décès par million d'habitants en Inde, et vous avez environ 1600 quelque chose en France. Donc, vous en

avez 5 fois plus en France et beaucoup de médecins ici disent "Eh bien, c'est parce que les chiffres sont faux." Et bien sûr, il y a un groupe de médecins qui va plaider, "regardez, c'est le bénéfice d'avoir utilisé des traitements précoces". Avez-vous ce même type de débat en Inde ?

À ma connaissance, je n'ai pas rencontré de débat autour des chiffres et des traitements précoces, parce que si je devais parler même de l'ivermectine, nous avons 3 ou 4 États en Inde où l'efficacité a été démontrée. Nous avons démontré par les chiffres, la baisse des cas, et la baisse du nombre de décès. Mais je n'ai pas trouvé de données officielles. Officieusement, nous aurions des oppositions ou quelque chose comme ça, combien de patients vont mieux, mais pas de données efficaces en tant que telles. Donc je n'ai pas rencontré de débat jusqu'à présent.

Je vous remercie beaucoup de nous avoir accordé un peu de votre temps aujourd'hui. Nous avons donc couvert la mise à jour en Inde. Nous avons couvert le procès que vous avez intenté contre l'OMS et quelques autres personnes, ainsi que la plainte la plus récente de récidive criminelle, afin d'éviter toute discrimination entre les vaccinés et les non-vaccinés. Vous nous avez dit que dans certains États, des jugements ont été rendus, pour s'assurer qu'il n'y avait pas de discrimination entre ces deux groupes. Et merci beaucoup d'avoir pris le temps. Nous reviendrons vers vous, et n'hésitez pas à revenir vers nous, s'il y a des développements dans l'une de ces affaires, je pense que c'est très important. Et il y a beaucoup de Français, il y a beaucoup de personnes européennes qui regardent ce qui se passe en Inde. Et sans aucun doute, avoir de vos nouvelles est d'un grand intérêt pour nous. Merci beaucoup.

Merci à vous. Merci Xavier.